



NOM et prénom du candidat :

PHOTO

DOSSIER d'INSCRIPTION

DESJEPS, PERFORMANCE SPORTIVE

Mention Volley Ball

Dossier d'inscription à retourner accompagné de votre récapitulatif de préinscription et des pièces obligatoires avant **le 25 mai 2018** au :

CREPS TOULOUSE
Pôle Formation
1 avenue Edouard Belin
BP 84373
31055 TOULOUSE CEDEX 4

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS

Attestation de l'activité d'encadrement délivrée par le directeur technique national (suite à la fourniture d'une attestation rédigée par le Président de la structure dans laquelle le candidat a réalisé son expérience, confirmée par un C.T.S. ou un cadre fédéral attesté). Cette attestation doit permettre de justifier d'une expérience d'encadrement en volley-ball pendant au moins trois saisons sportives dans les cinq dernières années

Ou

Copie du DEJEPS -diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport- spécialité « perfectionnement sportif », mention « volley-ball ».

Ou

Attestation de sportif de haut niveau en volley-ball ou en beach-volley inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'**article L. 221-2 du code du sport**.

Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et de secours civique de niveau 1 (PSC1) ou tout titre équivalent (certificat de sauvetage secourisme du travail, BNSSA...) ou une attestation d'inscription à une session de formation. La formation d'initiation suivie pendant la journée d'appel de préparation à la défense n'est pas recevable.

Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du volley-ball datant de moins de 3 mois, (utiliser le certificat médical du dossier d'inscription).

Un **dossier** comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures)

Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense)

Une **photo d'identité** (à coller page 1)

Un **chèque correspondant aux frais de dossier de 65,00 €** à l'ordre de « L'Agent Comptable du CREPS de Toulouse» (ce chèque restera acquis au CREPS).

6 timbres au tarif en vigueur (lettre prioritaire)

Une photocopie de votre **attestation d'assuré (e) social en cours de validité** (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable)

Une **attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité** (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).

Une photocopie de **votre carte nationale d'identité recto/verso** ou passeport en cours de validité
Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité

Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel)

Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure (voir document page 5)

Pour les candidats salariés :

Photocopie du contrat de travail

Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation

Si vous êtes demandeur d'emploi : fiche de prescription ou validation de votre projet de formation délivré par Pôle Emploi

Récapitulatif de préinscription (PDF)

PIECE COMPLEMENTAIRE A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS POUR LE 01/06/2018

Un **dossier d'expérience** de 10 à 15 pages (première épreuve de sélection). Il comprend une description et une analyse de l'expérience du candidat dans le champ de l'entraînement en volley-ball. Il comprend également une présentation du projet d'alternance du candidat.

Tout dossier non remis ou remis hors délai conduira à une impossibilité de se présenter aux autres tests de sélection.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE



DOSSIER D'EXPERIENCE DE 10 A 15 PAGES A RENVOYER POUR LE 01/06/2018

« **Dossier d'expérience** de 10 à 15 pages (**première épreuve de sélection**). Il comprend une description et une analyse de l'expérience du candidat dans le champ de l'entraînement en volley-ball. Il comprend également une présentation du projet d'alternance du candidat »

Tout dossier non remis ou remis hors délai conduira à une impossibilité de se présenter aux autres tests de sélection.

Ce dossier comprendra 10 pages au minimum, 15 au maximum (hors annexes).

En première partie : ce dossier pourra comprendre **un CV détaillé**, précisant le parcours sportif du candidat, son parcours de formation et son parcours professionnel et/ou bénévole.

En deuxième partie : ce dossier pourra comprendre **une description et analyse d'une ou deux expériences significatives** dans le domaine de l'**entraînement** en Volley-ball.

Pour l'expérience choisie ou les 2 expériences choisies, le candidat :

précisera le contexte d'intervention et les enjeux,

présentera ses démarches d'entraîneur (analyse du contexte, planification/programmation prévisionnelle, réalisée, évaluation, ...).

analysera de façon « critique » ses démarches.

pourra joindre en annexe, un ou plusieurs documents de travail, pour éclairer ses propos.

En troisième partie : ce dossier comprendra une présentation des **conditions d'alternance** envisagée par le candidat (500 heures de formation en alternance au minimum feront l'objet d'une convention de stage entre le CREPS de Toulouse, la structure d'alternance qui peut être la structure employeur, le candidat et un tuteur). L'équipe ou le groupe d'entraînement pris en charge en tant qu'entraîneur sera présentée, avec son niveau d'évolution, son effectif, son volume d'entraînement annuel, hebdomadaire, ... Les différents intervenants, entraîneurs adjoints, préparateurs, ... seront également présentés.



**CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DU VOLLEY-BALL datant
de moins de 3 mois**

Je soussigné(e), Docteur en Médecine,
- certifie avoir examiné en date du,

Mme/M.,
Né(e) le.....

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la
pratique et à l'encadrement du Volley Ball.

Observations :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature et cachet du Médecin (obligatoire) :

**ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES FRAIS PEDAGOGIQUES**

(Éventuellement)

Je soussigné(e),
Président(e)/Directeur(rice) de la structure, certifie
que les frais pédagogiques de la formation
organisée par le CREPS Toulouse, soit la somme de€, pour le stagiaire
.....seront pris en charge par ladite structure.

Fait à, le

Signature du Président et Cachet de la structure



ATTESTATION
de l'activité à
L'ENCADREMENT d'une ÉQUIPE
en Volleyball

Je soussigné

Président du club de volleyball de.....

atteste que M.....a participé,

pendant au moins trois saisons sportives, à l'encadrement d'une équipe en volleyball :

Catégories encadrées (précisez)	Saison sportive correspondante (Dates)
École de volley :	
Jeunes :	
Seniors :	

Le :.....

Signature du Président

M.....

Cachet du club

Le CTS Volley de la Région

Le cadre fédéral

Signature de

DTN Volley-ball